

Le mutualisme, un modèle d'avenir?





Valoriser l'action des délégués, au cœur de la stratégie MSA 2025

Au cœur de son ADN, le troisième enjeu du plan stratégique MSA 2025 propose de renforcer l'action mutualiste et de mobiliser les délégués afin de répondre aux attentes sociales et sociétales sur les territoires. L'objectif majeur est de moderniser les pratiques de la vie mutualiste selon trois axes : mieux prendre en compte l'expérience et les appétences des délégués pour exercer leurs missions tout au long du mandat (détection des besoins des adhérents, définition et construction des projets locaux...) ; donner de la visibilité aux délégués et à leurs actions (mobiliser de nouveaux modes de communication et de valorisation) ; consolider l'organisation au sein de 35 plans d'action mutualistes.

Des outils pour accompagner les délégués

Pour les accompagner dans l'exercice de leur mission, animer les territoires, orienter les adhérents, les 13 760 délégués sont épaulés par les équipes de la MSA et bénéficient d'informations tout au

long de leur mandat. Ils disposent d'outils tels que des formations (dont la plateforme Les ateliers de l'élu MSA), des webinaires, une application dédiée, déployée dans 31 MSA (dont quatre partiellement) une newsletter trimestrielle, des fiches mots-clés, etc. Ces dispositifs abordent diverses thématiques : le mal-être des populations agricoles, la responsabilité juridique, le financement de la protection sociale, les réseaux sociaux, prendre la parole en public, entre autres.

En route vers les élections

En avril, la commission de l'action mutualiste lance une stratégie d'accompagnement et de promotion des élections 2025. Parallèlement, l'équipe projet dédiée prépare le calendrier électoral. Les travaux pour la réalisation d'un kit pour les délégués à la recherche de candidats sont lancés. Un module ludopédagogique en e-learning pour acquérir des méthodes de prise de contact et pour convaincre d'être candidat est proposé, ainsi que des fiches argumentaires pour répondre aux questions habituellement posées aux délégués.





Afin de mieux faire connaître le rôle et l'engagement des délégués, la CCMSA lance en fin d'année une série de six films promotionnels diffusés en télévision segmentée. Détection du mal-être, transport solidaire ou encore sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, chaque vidéo – de moins d'une minute – raconte une belle histoire entre délégués et adhérents. Elles seront toutes disponibles sur la chaîne YouTube de la MSA en 2024.

Grandes dates de l'année

17 février :

publication du module e-learning « Parler de la MSA » sur la plateforme Les ateliers de l'élu.

2 mars :

animation au Salon international de l'agriculture pour promouvoir les délégués et leurs actions auprès des partenaires ; lancement officiel du site elusterritoires.msa.fr.

22 juin :

présentation du rapport mutualiste à l'assemblée générale de la CCMSA.

Octobre :

le conseil d'administration valide la charte président et premier vice-président, visant à préciser les fonctions et les bonnes pratiques de la gouvernance.

19 et 20 : journées nationales de la MSA sur le thème du mutualisme ; contribution des délégués à la déclaration de l'élu mutualiste.

Novembre :

trois webinaires de formation sur le thème du financement.

2000

actions réalisées sur les territoires par les élus MSA auprès de **110 000** bénéficiaires.

200

délégués s'expriment sur leurs convictions, leurs actions, leurs messages pour l'avenir dans la **déclaration de l'élu mutualiste**. Une grande première, présentée au public en début d'année 2024, notamment lors du Salon international de l'agriculture.



Un petit Tours du côté des journées nationales

Après Troyes, Saint-Malo, Marseille, Strasbourg et Biarritz, les journées nationales de la MSA édition 2023 font escale à Tours les 19 et 20 octobre. L'événement organisé tous les deux ans est un forum de réflexion sur les enjeux du régime agricole pour les années à venir. L'accent est mis sur la défense du modèle mutualiste qui est, avec le guichet unique, le deuxième pilier de la MSA. Pour assurer la représentativité et la démocratie au sein du régime agricole, il est essentiel d'impliquer les nouvelles générations et de susciter l'engagement au sein du seul régime de protection sociale à organiser, tous les cinq ans, des élections locales permettant à chacun de s'exprimer et de choisir ses représentants.

L'engagement au cœur des débats

Historiens, syndicalistes, ministre, maires de communes rurales, délégués MSA et membres du monde associatif ont animé des tables rondes sur le thème du mutualisme et de l'engagement des jeunes lors des journées nationales et transformé le palais des congrès de Tours en immense boîte à idées pour aider à renforcer la MSA.
Extraits du Bulletin d'information de la MSA, Le Bimsa, de novembre 2023.

« Quoi de plus moderne que ce modèle démocratique ? Quoi de plus utile que la solidarité pour répondre aux enjeux actuels d'une société fracturée qui a, plus que jamais, besoin de refabriquer du commun et de retisser des liens ? », interroge Thierry Manten, le premier vice-président de la CCMSA.

« La gouvernance mutualiste répond au besoin de la société d'une démocratie plus directe. Elle est légitimée tous les cinq ans par l'élection de délégués cantonaux », appuie Christian Violet, ex-secrétaire général de la CCMSA. Cette démocratie du premier kilomètre, qui préside au fonctionnement de l'organisme agricole et qui s'incarne dans le visage des 13 760 délégués de la MSA, est l'héritière du mouvement social le plus ancien de France. *« Il prend ses racines dans les confréries et le compagnonnage qui émergent à une époque où l'état social n'existe pas encore »,* éclaire Charlotte Siney-Lange, historienne. *« C'est un système qui vise d'abord à s'assurer collectivement contre un risque dont on ne peut pas*



36 000

heures de bénévolat effectuées
par les délégués MSA en 2023.

assumer seul les conséquences », rappelle Éric Chenut, président de la Mutualité française. « C'est un mouvement où des femmes et des hommes venus d'horizons diverses – politique, syndicale, philosophique ou religieuse – arrivent à agir ensemble », poursuit celui qui se définit lui-même comme un militant mutualiste.

Se regrouper dans un but qui nous dépasse, est également le principe de base du modèle associatif, qui rassemble des individus qui ont décidé de répondre collectivement à un défi, porter un projet ou animer un territoire. « La force de frappe associative, c'est avant tout une force de frappe bénévole », soutient Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, l'organisation représentative des asso-

ciations françaises. « Elles sont quatre millions en France et rassemblent 20 millions de bénévoles. C'est colossal. C'est en même temps la force du premier kilomètre, c'est-à-dire que c'est de là que part cette énergie. Et celle du dernier, parce qu'il y a des territoires où, s'il n'y avait pas d'association, il n'y aurait plus rien. »

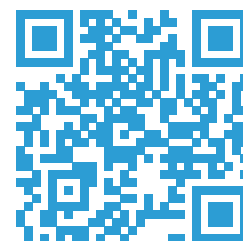
Un constat partagé par Christiane Lambert, présidente du Copa-Cogeca, un comité qui regroupe à la fois des organisations syndicales et professionnelles agricoles, ainsi que des coopératives, et ancienne présidente de la FNSEA : « L'État peut mettre tous les millions qu'il voudra, il ne remplacera pas les bénévoles et toutes les associations. Il ne pourra prendre la place de tous les délégués qui sont ici dans cette salle ou engagés dans nos organisations quelles qu'elles soient. Ce sont aussi les sentinelles qui luttent contre le suicide dans les communes et qui accompagnent les agriculteurs qui font face à des

difficultés dans les cellules Réagir. Cette fibre humaniste est l'ADN du secteur agricole. »

« C'est un exercice démocratique en soi que de s'engager en tant qu'élu MSA, dans une mutuelle, une association, une coopérative ou une ONG, poursuit Éric Chenut. La démocratie ne fonctionne pas en pointillé, elle doit vivre tout le temps et partout. » +

(1) S'engager - Comment les jeunes se mobilisent face aux crises paru le 26 octobre aux éditions Les petits matins

**elusterritoires.
msa.fr**



Réunissant les nombreuses actions menées par les délégués sur tout le territoire, le site web, qui compte 255 articles (en mars 2024), est officiellement lancé lors du Salon de l'agriculture.

Comment susciter l'engagement des jeunes générations ?

« La démocratie est partout désirée. Elle est partout menacée. Dans ce contexte, comment faire vivre notre démocratie mutualiste dans les années à venir et en particulier lors des élections de 2025 ? », questionne Philippe Moinard, ex-président de la commission de l'action mutualiste de la CCMSA. Le renouvellement des délégués et des générations est en effet un enjeu pour toutes les structures qui fonctionnent selon un mode électif.

« Il y a une envie très forte de s'engager en France. S'investir dans une association est un très bon moyen de faire progresser le monde et cela dès le premier kilomètre », soutient Claire Thoury, 34 ans, auteure d'un essai sur l'engagement des jeunes⁽¹⁾. « Nous entrons dans une nouvelle aire de l'engagement. Celle des 16-25

ans est tournée vers les grandes causes : l'écologie, l'égalité entre les femmes et les hommes ou la lutte contre les précarités. Cette catégorie de population se caractérise par sa méfiance envers les institutions et les espaces traditionnels d'actions de la génération précédente. Ils font une forme de procès en lenteur à leurs aînés et n'hésitent pas à se rassembler dans des collectifs plus informels pour agir. »

Manon Pisani, 29 ans, agricultrice membre du conseil économique social et environnemental (Cese) et rapporteure d'un avis sur l'engagement et la participation démocratique des jeunes⁽²⁾, partage le même constat. « Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas désengagés, bien au contraire. Ils ne sont pas non plus individualistes comme on pourrait le croire mais ils sont engagés différemment sans signature, dans la durée et sans adhérer. »

L'abstention aux élections quelles qu'elles soient est un symptôme qu'il faut regarder avec lucidité. « Pourquoi nos concitoyens et en

particulier les plus jeunes sont-ils de plus en plus nombreux à bouder les urnes les dimanches d'élection ? », questionne Thierry Beaudet, président du Cese. « Certains se disent à quoi bon la démocratie si c'est pour se sentir impuissant au travers d'elle ? En quoi le fait d'aller voter va changer mon quotidien ? En quoi cela va-t-il améliorer ma situation ? Répondre à une promesse de progrès, de prospérité, de justice sociale, de sécurité. De la même façon, à quoi bon pour des jeunes venir s'engager dans nos organisations ? Il faut trouver des terrains communs qui vont permettre d'aligner nos intérêts et les leurs et, au-delà, avec ceux de la société et de la planète. À mon époque, on entraînait en mutualité comme on entre en religion. C'était pour la vie entière. Il faut être capable, aujourd'hui, de leur proposer les circuits courts de l'engagement dans nos organisations et de diversifier les parcours. Accepter l'idée qu'un certain nombre de jeunes viennent pour mener une action concrète et repartent ensuite pour peut-être revenir plus tard. »

(1) S'engager – Comment les jeunes se mobilisent face aux crises paru le

26 octobre aux éditions Les petits matins

(2) www.lecese.fr/travaux-publies/engagement-et-participation-democratique-des-jeunes

Le mutualisme, késako ?



CHARLOTTE SINEY-LANGE,
docteure en histoire,
spécialiste de l'histoire de
la Mutualité, enseignante-
chercheuse en Histoire à
l'université de Reims et du
Mans⁽¹⁾

Quelle est votre définition du mutualisme ?

Je définirais le mutualisme non pas comme une théorie mais un mouvement spontané d'individus qui décident de s'associer pour faire face collectivement aux risques de la vie à une époque où les risques sociaux (la maladie, le handicap, la vieillesse...) étaient laissés pour compte. Les individus étaient livrés à eux-mêmes. Cela explique l'émergence du mutualisme. C'est le fait de pouvoir collectivement, solidairement et démocratiquement s'associer pour prendre en charge ces risques sociaux. Si nous examinons l'histoire, nous nous apercevons que, quelles que soient la collectivité humaine, la civilisation, il y a des réflexes spontanés de mise en commun, d'associations pour affronter les coups

du sort. Nous en avons trouvé des traces dans l'Antiquité, en Égypte, en Grèce. C'est cela que j'analyse. Après il y a eu des grands courants de pensée venus cautionner ce mouvement. On a le solidarisme de Léon Bourgeois, [homme politique français de la III^e République], les doctrines des socialistes utopiques. Ces théories sur la solidarité sont venues conforter ce mouvement mutualiste, mais c'est d'abord un mouvement d'action.

Quels sont les ressorts du mouvement mutualiste ?

La solidarité est peut-être le fondement du projet mutualiste. La grande doctrine des mutualistes, historiquement, c'était un pour tous, tous pour un. Ou aimons-nous, aidons-nous. Ce sont les deux grands slogans visibles sur les bannières des sociétés de secours mutuels. On est totalement solidaire avec celui qui en est victime quel que soit le coup du sort. Et on est tous égaux face à la maladie. C'est très important. C'est le principe pur de solidarité. Le 2^e principe est la démocratie. D'emblée des structures démocratiques ont été mises en place. On élit ses représentants, on prend les décisions en commun. La vie démocratique est là encore un élément essentiel de la mutualité. C'est inscrit dans ses statuts. C'est une obligation. Ce n'est pas toujours facile. Plein de choses viennent fragiliser la démocratie⁽²⁾. Un 3^e pilier est à ajouter, également malmené : la liberté. Depuis la naissance des mutuelles, à la fin du XVIII^e siècle, on est libre de choisir son groupement, d'y adhérer et d'en sortir. C'est un principe fondamental de l'économie sociale et solidaire (ESS). C'est une valeur fondatrice. En association par exemple, vous êtes libre d'adhérer et d'en sortir.

En mutualité, ce n'est plus tout à fait vrai. Les textes législatifs ont malmené ce principe-là. Un 4^e pilier doit être rappelé : l'indépendance. Les mouvements mutualistes n'ont pas de lien politique ou idéologique avec les partis.

Le mouvement mutualiste est-il par nature avant-gardiste ?

C'est mon idée. C'est le fil conducteur de mes recherches. La mutualité est là pour innover. Dès le moment où elle ne le fait plus, elle est en danger. Il faut inventer des choses qui vont changer la vie des gens. Pas de manière radicale mais en apportant un petit plus. On se rend compte que si elle a autant participé à la construction de notre histoire sociale, c'est parce qu'elle a été en amont des problématiques sociales et qu'elle a apporté des réponses adaptées, parfois même avec un côté précurseur, en montrant la voie. Un exemple, à la fin du XIX^e, des mutuelles ont inventé les mutualités maternelles destinées aux ouvrières. On a demandé à celles-ci une petite cotisation complétée par une participation patronale. En échange, elles ont eu droit à un arrêt de travail après leur accouchement. Cela n'a l'air de rien mais c'était l'invention du congé maternité qui n'existait pas à l'époque. C'était révolutionnaire.

*(1) Elle est membre du conseil scientifique de l'institut Montparnasse
www.institut-montparnasse.eu*

*(2) La Démocratie renouvelée en Mutualité,
Les Petits matins, octobre 2023*